



Guide de l'accessibilité



Musée de Pont-Aven
Place Julia
29930 PONT-AVEN

Tél : 02.98.06.14.43
Mail : museepontaven@cca.bzh

Site web : ww.museepontaven.fr



1 – Fiche informative de synthèse

Le Musée de Pont-Aven est inauguré le 29 juin 1985 puis il est totalement reconfiguré suite à un important chantier où toutes ses surfaces sont doublées et son accessibilité entièrement repensée.

Son objectif est de faire connaître la vie artistique de Pont-Aven depuis les années 1860 avec l'établissement d'une première colonie d'artistes américains, jusqu'à la peinture bretonne du milieu du XX^e siècle, et de développer un travail d'étude la concernant.

2 – Arrivée au Musée de Pont-Aven

- Venir à Pont-Aven

- En voiture :

RN 65, sortie Pont-Aven (6 km)

La circulation en centre-ville est difficile l'été, du 15 juin au 15 septembre environ.

- En avion :

Les aéroports de Lorient Lann Bihoué (www.lorient.aeroport.fr) ou de Quimper Pluguffan (www.quimper.aeroport.fr) sont situés à 30 km de Pont-Aven.

- En train :

Les gares SNCF les plus proches sont celles de Quimperlé (12 km) et de Rosporden (14 km).

- En bus :

De Concarneau / Trégunc à Pont-Aven :

- ligne 2 (coralie-cca.fr)
- ligne 43 (breizhgo.bzh)

De Quimperlé à Pont-Aven :

- ligne 10 (tbk.bzh)
- ligne 43 (breizhgo.bzh)

De Quimper à Pont-Aven (JUILLET-AOÛT UNIQUEMENT) :

- ligne 43 (breizhgo.bzh)

Les lignes de bus desservent l'arrêt « Pont-Aven Centre » situé rue Paul Gauguin, à 150 mètres face au musée.



- Covoiturage ou car :

Pour venir à Pont-Aven de partout en Bretagne, renseignez-vous sur :
<http://mobibreizh.bzh>

- Parking

Le stationnement se fait sur la voie publique, il n'y a pas de parking dédié au musée.

Du 15 juin au 15 septembre, le stationnement est réglementé avec des zones payantes ou à durée limitée.

Un guide du stationnement est mis à jour chaque année et disponible sur le site Internet de la Mairie de Pont-Aven, rubrique « Pont-Aven Pratique » (www.pontaven.fr).

Cinq places de parking réservées aux PMR se trouvent à proximité immédiate du musée :

- 2 places Place Julia (en zone bleue), face au musée
- 1 place Place de l'Hôtel de Ville (zone bleue), à 10 mètres du musée.
- 2 places Rue Louis Lomenech (gratuit) à 70 mètres du musée, légèrement en pente.

D'autres places réservées sont disponibles rue Emile Bernard, derrière le Crédit Agricole (160 mètres du musée), rue du Port (à 200 mètres du musée) ou sur le parking de la Mairie (à 300 mètres du musée, avec une forte pente).

- Accès au musée



Le Musée de Pont-Aven est accessible aux personnes à mobilité réduite. Il est labellisé « Tourisme et Handicap » pour les handicaps visuel, auditif et mental.



La porte d'entrée est coulissante avec détection automatique.

Les chiens-guides aveugles sont autorisés dans le musée.

Les guichets Accueil-Billetterie et Librairie-Boutique sont équipés de boucles magnétiques.

L'entrée du musée est gratuite pour toute personne en situation de handicap et son accompagnateur, sur présentation d'un justificatif.

- Hall d'accueil

Le hall d'accueil est de plain-pied et composé de deux espaces : l'espace Accueil-Billetterie et la Librairie-Boutique.

Les deux espaces sont équipés de boucles magnétiques guichets et de cheminements podotactiles.



Un espace vestiaire avec des casiers est disponible en libre accès, munissez-vous d'un jeton de caddie ou d'une pièce de 1€ pour le fermer.

- Toilettes

Les WC situés au rez-de-chaussée sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Il y en a également au troisième étage, à la fin du circuit de visite dans l'espace d'exposition permanente.

- Accessibilité et mobilité

La visite du musée s'effectue sur trois niveaux.

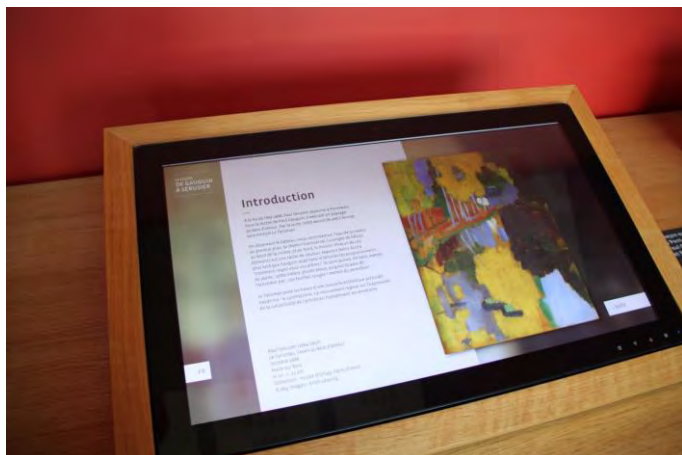
Un ascenseur permet d'accéder aux étages supérieurs.

L'ensemble des espaces de visite du musée, de la collection permanente aux expositions temporaires, mais aussi les espaces annexes : vestiaires, salle de conférence, salle pédagogique et jardin, est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Des fauteuils roulants, des sièges pliants et des poussettes sont en prêt à l'accueil du musée.

Les dispositifs audiovisuels et tactiles de l'espace permanent disposent de boucle magnétique et de sous-titrage, les rendant accessibles à toute personne en situation de handicap.

En revanche, les expositions temporaires situées au deuxième étage ne bénéficient pas de supports d'aide à la visite pour les personnes déficientes visuelles et auditives.



3 - Horaires d'ouverture et tarifs

- Horaires 2021

Selon la période, le Musée de Pont-Aven modifie ses horaires d'ouverture.

Hors vacances scolaires :

- Février, mars, novembre, décembre du mardi au dimanche de 14h à 17h30.
- Avril, mai, juin, septembre et octobre du mardi au dimanche de 10h à 18h.

Vacances scolaires (toutes zones) : du mardi au dimanche de 10h à 18h.

Juillet et août ouvert 7j/7 de 10h à 19h.

Fermeture annuelle en janvier.

- Tarifs 2021

L'entrée au musée est gratuite pour les moins de 18 ans et les personnes en situation de handicap et un accompagnateur.

Le tarif d'entrée inclut la découverte en autonomie de l'exposition temporaire (niveau 2) et du parcours permanent (niveau 3).

Hors période d'exposition temporaire, un tarif réduit est appliqué pour tous.

- Tarif plein : 8€ ; hors période d'exposition temporaire : 6€
- Tarif réduit : 6€ ; hors période d'exposition temporaire : 3€

- Tarif groupe (+ 10 personnes) : 5€ ; hors période d'exposition temporaire : 3€

Un supplément de visite guidée de 3€ par personne s'ajoute au tarif du billet d'entrée pour les groupes et les adultes (réservations obligatoires pour les groupes).

- Conditions d'attribution d'un tarif réduit ou de la gratuité

L'attribution d'un tarif réduit ou de la gratuité est soumise à conditions et s'applique sur présentation d'un justificatif valable à l'accueil du musée.

Toutes les conditions tarifaires sont disponibles sur www.museepontaven.fr dans la rubrique « Informations pratiques ».

- **Billetterie en ligne**

Pour visiter le musée, vous pouvez vous présenter à l'accueil ou acheter votre billet en ligne dans la rubrique « Billetterie » : www.museepontaven.fr.

Pour participer à une médiation (visite guidée, atelier, stage...) ou à un événement (conférence, concert...), la réservation est obligatoire.

L'achat de billets sur place le jour même ou avant la date de l'événement est possible dans la limite des places disponibles.

Aucun remboursement ne pourra être demandé sauf annulation de l'événement par le musée.

Le Musée de Pont-Aven propose chaque année une programmation variée et destinée à tous les publics.

Pour consulter le programme des activités, rendez-vous sur www.museepontaven.fr dans la rubrique « Informations pratiques » ou par le biais de l'agenda.

4 – Dispositifs d'aide à la visite

Pour proposer différentes modalités de visite et répondre aux besoins de tous les publics, plusieurs dispositifs adaptés sont proposés en prêt gratuitement.

Sont disponibles sur demande à l'accueil :

- cinq visioguides sur la collection permanente avec une traduction du parcours en LSF et un sous-titrage en français pour les personnes déficientes auditives.



- deux livrets de visite facile à lire et à comprendre sont également disponibles sur la collection permanente.

Sont disponibles en libre accès en Salle Julia (niveau 1) :

- des audioguides sur la collection permanente et traduits en plusieurs langues. Ils sont équipés d'une boucle magnétique pour les personnes malentendantes appareillées, et disposent de pistes en audiodescription permettant aux personnes déficientes visuelles de se diriger dans le parcours.

L'accueil, la librairie-boutique, la salle de conférence et les dispositifs multimédia du parcours permanent sont équipés d'une boucle magnétique pour les visiteurs malentendants appareillés.

5 - Formation des équipes

Toute l'équipe se mobilise pour accueillir les personnes en situation de handicap et leurs accompagnateurs dans les meilleures conditions.

Les agents d'accueil et de surveillance et les médiatrices culturelles sont formés régulièrement à l'accueil de personnes en situation de handicap.

Plusieurs agents ont bénéficié d'une initiation à la LSF (Langue des Signes Française).

6 - Expositions temporaires

Le Musée de Pont-Aven propose chaque année deux expositions temporaires au niveau 2.

- « Jean Puy / Ambroise Vollard : un Fauve et son marchand » du 26 juin 2021 au 2 janvier 2022.
- « Vivian Maier et/est son double » du 4 février 2022 au 29 mai 2022.
- « Mathurin Méheut et la Bretagne » du 25 juin au 31 décembre 2022.

Du 30 mai au 24 juin 2022 inclus, le musée ne propose pas d'exposition temporaire. Seule la collection permanente (niveau 3) est visitable ; un tarif réduit pour tous est donc appliqué.

Retrouvez la programmation des expositions dans la rubrique « Expositions » ou à l'accueil du musée.

7 – Visites et médiations adaptées

Des visites sensorielles peuvent également être proposées, pour les individuels ou les groupes par les médiatrices culturelles, sur réservation auprès du service des publics.

Des projets sur mesure peuvent également être menés en collaboration avec vos structures sur un temps plus long.

D'autres actions de médiation hors les murs peuvent également être accompagnées par le service des publics, par le biais notamment du prêt d'une exposition itinérante et d'ateliers de pratique artistique.



Une médiatrice culturelle mène une visite adaptée pour un groupe de malvoyants
© Musée de Pont-Aven

Pour toutes demandes de visites ou de médiations adaptées au sein du musée, la réservation est obligatoire et doit être effectuée au moins 10 jours avant auprès du service des publics.

Pour accueillir l'exposition itinérante au sein de votre structure, le service des publics est également votre interlocuteur.

Contactez le service des publics : 02.98.06.14.43

Claire Cesbron, responsable du service des publics : claire.cesbron@cca.bzh, les médiatrices culturelles : Cécile Le Phuez (cecile.lephuez@cca.bzh) et Stéphanie Derrien (stephanie.derrien@cca.bzh) sont à votre disposition.